

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2018

ALPES-MARITIMES



SOMMAIRE

ÉDITO	01
CE QU'EST UNE STRUCTURE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	02
CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE	03
LE PORTRAIT DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	04-05
UNE RÉPONSE AUX PROBLÉMATIQUES DES HABITANTS	06
LES ACTIVITÉS DÉDIÉES AUX 0 – 17 ANS	07
L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES	08
DES PROJETS COLLECTIFS AVEC LES FAMILLES	09
LES RELATIONS PARTENARIALES	10
DES HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LE PILOTAGE	11
DES BÉNÉVOLES INVESTIS DANS LES ACTIVITÉS	12
DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS	13
LES MOYENS FINANCIERS	14
LISTE DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	15
PROJET SENACS ET COORDONNÉES	16
FICHE NATIONALE	17

ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des Centres Sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS) sur l'ensemble des régions de France. L'observatoire national s'appuie sur une enquête annuelle en ligne, complétée par les structures.

Dans les Alpes-Maritimes, cette étude s'inscrit pleinement dans le Schéma départemental des services aux familles (SDSF), signé par l'État, le Conseil départemental et la Caisse d'Allocations Familiales. Les centres sociaux du département ont intégré la démarche en 2016, avec une première plaquette parue fin 2017. Cette année, une partie de la plaquette intègre les espaces de vie sociale, qui ont tous répondu au questionnaire.

Cet arrêt sur image a été élaboré grâce à la contribution des structures et avec l'appui des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du SDFS.

Il permet de voir comment les centres sociaux et les espaces de vie sociale agissent sur de multiples questions sociales dans une dynamique partagée avec les élus des collectivités locales, les divers acteurs locaux et les habitants. Surtout, ils offrent des solutions au plus proche des réalités de terrain et constituent un levier important pour l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne.

Cette plaquette vise à expliciter l'action menée au quotidien par les structures d'animation de la vie sociale et à conduire un travail d'anticipation et de prospective pour accompagner au mieux le développement social des populations et des territoires. Elle s'adresse aux partenaires et aux élus, ainsi qu'aux citoyens qui cherchent des façons d'être acteurs de leur territoire.

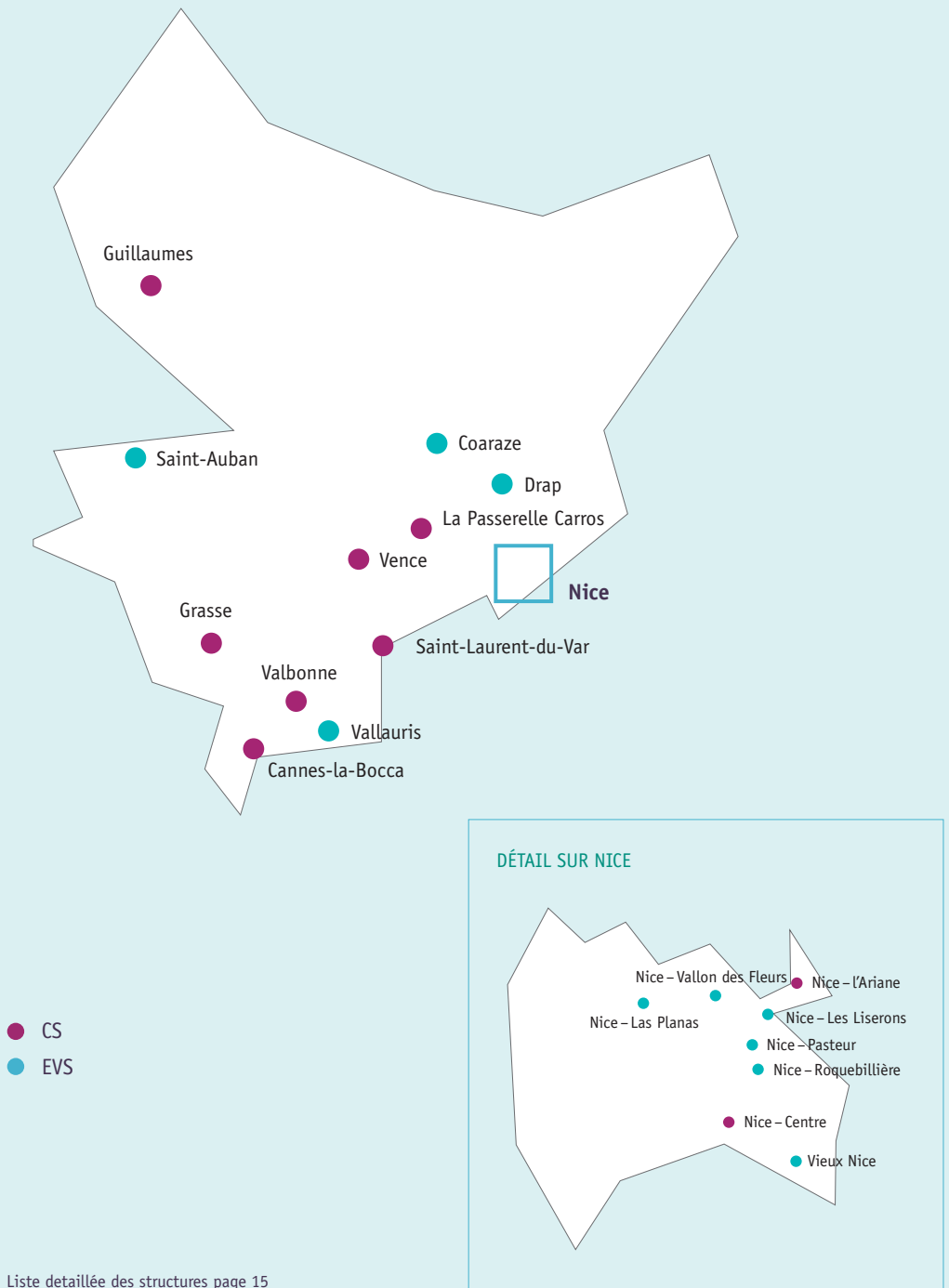
Bonne lecture !

L'État

Le Conseil départemental des Alpes-Maritimes

La Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes

CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE DES ALPES-MARITIMES



LE PORTRAIT DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

LE MODE DE GESTION

Quel que soit son mode de gestion, la structure conçoit son projet en concertation avec les partenaires et en impliquant les habitants.

Sur 8 centres sociaux :

7 équipements associatifs

1 équipement géré par un CCAS

Sur 7 espaces de vie sociale :

Tous en gestion associative

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION

27% de la population maralpine est potentiellement couverte aujourd'hui, contre **13,8%** en 2016.

Les 8 centres sociaux

Leurs territoires couvrent

244 440 habitants

Une offre complétée fin 2017 par la création du centre social de Vence.

1 centre social implanté sur un territoire à dominante rurale : 9 communes pour une population totale de 3 000 habitants seulement.

7 centres sociaux implantés sur des territoires à dominante urbaine, dont 6 sur des quartiers prioritaires politique de la ville.

Les 7 espaces de vie sociale

Leurs territoires couvrent

41 660 habitants

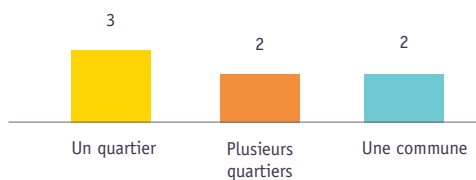
Une offre complétée depuis 2017 par la création de 3 nouveaux équipements (quartiers Les Liserons et Roquebillière à Nice ; canton de Saint Auban).

1 seul EVS situé en zone rurale, sur l'ensemble d'une commune.

6 EVS implantés en zone urbaine, dont 4 sur des quartiers prioritaires politique de la ville.

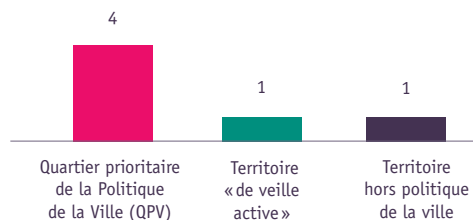
Territoire des CS en zone urbaine

Les périmètres d'intervention sont variables :



Territoire des EVS en zone urbaine

Ils interviennent tous à l'échelle d'un quartier :



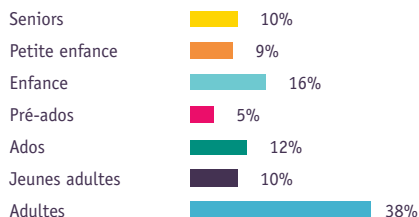
LE PORTRAIT DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

LES USAGERS

Dans les centres sociaux :

16 227 habitants participent régulièrement aux actions des centres, **soit 6%** de la population de la zone d'intervention.

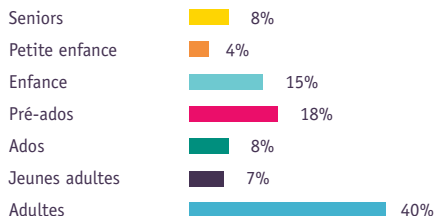
- Des actions ponctuelles permettent de toucher deux fois plus d'habitants (*événementiels, actions hors les murs, ...*)
- **7 383 habitants** participent aux actions organisées par les partenaires accueillis dans **6 centres sociaux**.



Dans les espaces de vie sociale :

1 149 habitants participent régulièrement aux actions des espaces de vie sociale, **soit 2,7%** de la population totale des zones d'intervention.

- Autant d'habitants sont touchés sur les actions ponctuelles (*événementiels, actions hors les murs, ...*) que sur les actions régulières.
- **255 habitants** participent aux actions organisées par les partenaires accueillis dans **4 espaces de vie sociale**.



CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE : UN APPUI AUPRÈS DES HABITANTS À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Sortie au musée Terra Amata de Nice (Centre social Le Village – Nice) :
rien de tel qu'une sortie culturelle en famille pour apprendre tout en s'amusant !

UNE RÉPONSE AUX PROBLÉMATIQUES DES HABITANTS

L'ACCÈS AUX DROITS ET L'INCLUSION SOCIALE, À TRAVERS:

L'accueil

Un accueil dans tous les centres sociaux:

une mission fondamentale assurée principalement par une personne disponible sur les créneaux d'ouverture, et souvent partagée avec l'équipe de façon plus ou moins formalisée.

L'implication du personnel interne dans l'accès aux droits:

- chargé d'accueil,
Maison de services au public, 1 centre
mission "partenaire-relais de l'offre Caf" 7 centres
- médiatrice sociale 3 centres
- travailleur social 2 centres
- écrivain public 2 centres

La lutte contre la fracture numérique

75% des centres sociaux

organisent des actions pour pallier les ruptures numériques et faciliter l'accès de tous aux nouvelles technologies.

7 centres sont partenaires-relais de la Caf (*information et accès aux droits par le numérique*)

L'accès à la langue française

7 centres sociaux mènent des ateliers à l'année.

321 bénéficiaires

L'insertion socio-professionnelle

Soutien individualisé (5 centres) et **accompagnement collectif** (4 centres) auprès de jeunes et d'adultes fragilisés, en partenariat avec les acteurs de l'emploi.

La présence des institutions

Les 8 centres sociaux proposent une permanence d'institutions, au regard des besoins identifiés sur le territoire (*Antenne de justice, CCAS, MSD, ADIL, CIDFF...*)

Lettre circulaire CNAF 2016:

« (Le chargé d'accueil) doit être en capacité d'apporter une offre globale d'information, d'orientation favorisant l'accès aux droits au sens large, de contribuer à la facilitation numérique, et de recueillir et identifier les besoins des habitants et leurs aspirations collectives. »

LES ACTIONS LIÉES AU « BIEN VIEILLIR »

6 centres sociaux proposent des actions auprès des seniors, destinées en particulier à **développer les liens intergénérationnels** et à **lutter contre l'isolement social** des personnes vieillissantes.



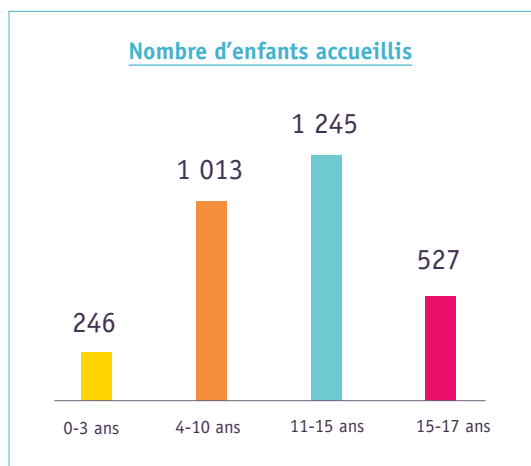
Jardins partagés « les pissenlits » (Centre social l'Epi – Guillaumes)

Ce jardin partagé est, depuis plusieurs années, géré par le centre social l'EPI de Guillaumes. Il est, depuis sa création, un espace de rencontres, d'échanges de savoirs et de pratiques, entièrement animé par des bénévoles. Cette année, des ateliers sont organisés au sein de l'EHPAD pour préparer des semis, en lien avec l'accueil de loisirs du centre social. Par la rencontre entre les enfants et les résidents, cette animation s'inscrit dans la lutte contre l'isolement et contribue à la transmission intergénérationnelle de connaissances précieuses dans ce territoire rural.

LES ACTIVITÉS DÉDIÉES AUX 0 – 17 ANS

3 031 enfants et adolescents

accueillis sur l'ensemble
des centres sociaux



Petite enfance (0 – 3 ans)

5 centres

Activités proposées: lieu parents/enfants, centre de loisirs pour les 3 ans, ludothèque en partenariat avec le RAM et les crèches HG.

Enfance (4 – 10 ans)

7 centres

Activités proposées: accueil péri et extra-scolaire, accompagnement à la scolarité, lieu parents/enfants, ludothèque.

58% des enfants accueillis

ont entre 11 et 17 ans.

+ 64% d'enfants accueillis en un an:

- **5 fois plus** chez les **0–3 ans** en particulier sur les 4 QPV concernés,
- **+10%** chez les **4–10 ans**, avec une baisse constatée sur 2 QPV et une augmentation sur 3 QPV et sur le territoire rural,
- **+35%** chez les **11–14 ans**, principalement sur 4 des 6 QPV concernés,
- **+20%** chez les **15–17 ans**, avec une augmentation sur 4 QPV et une baisse sur 2 QPV.

Pré-adolescence (11 – 14 ans)

8 centres

Activités proposées: ALSH, accompagnement à la scolarité, animation de rue, activités sportives et culturelles, accompagnement de projets collectifs, aide au départ en vacances, rencontres citoyennes dans les collèges, projections/débat, ...

Adolescents (15 – 17 ans)

8 centres

Activités proposées: activités culturelles et sportives, accompagnement de projets collectifs, accompagnement individuel sur l'orientation, accueil Jeunesse et Sport, animation de rue, accompagnement dans le cadre du dispositif « Sac Ados »...

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES (17 – 25 ANS)

451 jeunes de 17 - 25 ans
accompagnés dans **5** centres sociaux

Vers l'autonomie

Les actions sont principalement orientées autour de :

- l'accès aux droits et à l'information,
- le temps libre,
- les relations intra-familiales,
- la vie numérique,
- la mobilité,
- l'avenir professionnel.

Vers une posture citoyenne

5 centres sociaux s'attachent à promouvoir auprès de la jeunesse :

- l'implication sur le territoire,
- la citoyenneté,
- la cohésion sociale.

Ces actions sont le plus souvent collectives et inscrites dans le cadre de dynamiques partenariales :

- la participation à la vie de quartier et événements,
- l'accompagnement à la méthodologie et logistique de projets portés par les jeunes,
- la mobilisation de dispositifs tels que Ville Vie Vacances, Sac Ados, Chantier Jeunes, ...
- des animations sur la laïcité, les valeurs républicaines, l'engagement.



Le centre social La passerelle organise une animation autour du jeu tous les mardis midi au collège Paul Langevin. C'est l'occasion d'aller à la rencontre de jeunes du territoire et de leur proposer des temps d'accompagnement entre 12h et 14h pour la construction de projets. Trois projets ont été élaborés par des jeunes du collège et soutenus par la Fabrique des Initiatives Citoyennes.

A la suite de cet accompagnement, certains jeunes s'engagent sur :

- la co-construction de projets,
- du bénévolat dans le centre social ou à l'extérieur,
- la création d'associations,
- des actions solidaires et citoyennes.

DES PROJETS COLLECTIFS AVEC LES FAMILLES

Le projet familles se traduit par :

des sorties/loisirs en famille	8 centres
des actions d'accompagnement à la scolarité	7 centres
des manifestations festives	7 centres
des actions collectives entre familles	6 centres
des groupes d'échanges à thème	6 centres
des projets de départ en vacances	4 centres

Idée née d'un groupe de familles Valbonnaises, Le « Cabaret solidaire » propose aux familles un dîner-spectacle à tout petit prix. Après un premier succès, cette animation est désormais programmée chaque mois.



Un espace favorisant l'échange et la réflexion

45 débats ont été organisés **830 enfants, jeunes et adultes.**
(ciné-débats, ateliers ludiques et interactifs, ...)

Thèmes abordés :

« UN OEIL SUR MON ÉCRAN »

« les relations affectives et sexuelles »

« Esprit critique es-tu là »

« TOLÉRANCE 2.0 » PLACE DE LA FEMME DANS NOTRE SOCIÉTÉ

« Laïcité : comment en parler à mon enfant »

« Les conduites addictives »

« LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE »

Un soutien aux initiatives

39 initiatives prises par les habitants

25 initiatives prises par des collectifs d'habitants

Exemples :

- création d'amicale de locataires
- création d'associations (Liber'thé, Débrouill'art)
- organisation d'événements (esprit Matsuri, Festin'asso...)
- fête de la rentrée
- conseil des jeunes

La démocratie de proximité

En lien avec les élus, acteurs et partenaires locaux, les centres sociaux ont créé un partenariat avec :

- un conseil citoyen *6 centres implantés sur un QPV, dont 5 en charge de l'animation de cette instance.*
- un conseil de quartier *2 centres*
- un conseil municipal de jeunes *1 centre*
- un conseil local de développement *1 centre*
- un conseil économique et social *1 centre*
- d'autres instances, telles que comité de suivi de la Gestion Urbaine de Proximité, ateliers participatifs du NPNRU.

Le « Fonds de participation des habitants » est mobilisable sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les projets construits par des habitants sont présentés devant un jury partenarial avec un soutien financier à la clé.

LES RELATIONS PARTENARIALES

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Les centres sociaux sont des lieux d'accueil et de ressource pour les associations. Ils participent au développement de la vie associative de leur territoire.

151 associations sont accueillies sur l'ensemble des centres sociaux.

Fonction SERVICE

(photocopie, prêt de salle, ...)

43 associations dans **5 centres**

Fonction RESSOURCE

(aide au projet, formation, ...)

48 associations dans **6 centres**

Fonction PARTENARIAT

(activité intégrée au centre social)

60 associations dans **7 centres**

Forte augmentation du nombre d'associations accueillies pour une intervention en lien avec le projet du centre.

LE PARTENARIAT LOCAL

Tous les centres sociaux s'attachent à fédérer les partenaires sur leur territoire.

Avec les institutions, les collectivités locales :

- soutien technique et/ou financier apporté en grande majorité par les pouvoirs publics,
- nouveau partenariat avec la Carsat.

Avec divers acteurs locaux :

- acteurs associatifs, services municipaux,
- bailleurs sociaux, ...

Avec les acteurs éducatifs du territoire :

- éducation nationale 8 centres
- éducation spécialisée 7 centres
- autres associations éducatives 5 centres

Le partenariat peut être formalisé :

- sous forme d'une **convention d'objectifs et de financement** (exemple : Caf, commune, EPCI, CDO6, Région, Etat, MSA, ARS).

Le conventionnement est bi-partite sauf pour 1 centre (convention multi-partenaire).

- sous forme d'une **convention de partenariat** (exemple : éducation nationale, acteurs associatifs et privés).

Travail en réseau

Le réseau départemental des centres sociaux, animé par la Caf, contribue depuis 2009 à développer les coopérations, la solidarité et le partage d'une culture commune pour affirmer la plus-value de leur intervention.

Un centre social est adhérent à la Fédération des centres sociaux.

DES HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LE PILOTAGE

6 centres sociaux associent les habitants dans leurs instances de pilotage.

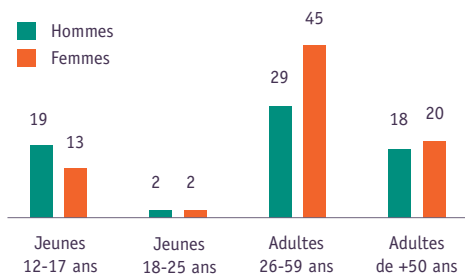
Les 2 nouveaux centres sociaux consultent les habitants sans avoir d'instance mise en place en 2017.

- **des administrateurs bénévoles** engagés dans les conseils d'administration dans **4 centres associatifs**,
- **d'autres instances de pilotage** investies par les habitants dans **5 centres sociaux** : *comité de maison, d'usagers, de gestion*,
- **diverses commissions thématiques** réunissant régulièrement les habitants dans **6 centres sociaux** : *comité de section, commissions gouvernance, finances, famille, jeunesse, vie associative et vie sociale, petite enfance, emploi*.

148 habitants associés au pilotage des centres sociaux correspondant à **3 495 heures** (moyenne de 23 heures/an et par habitant).

- **54% de femmes**, soit un ratio hommes-femmes équilibré,
- **38 arrivées et 15 départs** montrant une implication en hausse constante,
- **de 8 à 54 personnes** par centre : des disparités liées à l'expérience des équipes et aux parcours des habitants.

Repartition des habitants par classe d'âge sur les instances



Les jeunes restent peu représentés dans les instances de pilotage :

participation de jeunes de 12-17 ans : **4 centres**,
participation de jeunes de 18-25 ans : **2 centres**.

Témoignage d'Hanane D., participante assidue aux ateliers (centre social de Harjès – Grasse)

« Dans chaque atelier, on peut dire si on est satisfait et ce qu'il faut changer. En fin d'année, à la période des bilans, chacun peut donner ses points forts, parler des difficultés rencontrées... Si j'ai des propositions, je peux en parler avec Sandrine. Nos idées, nos remarques sont prises en compte... D'ailleurs chaque année c'est mieux organisé car nos propositions sont écoutées et acceptées. ».

DES BÉNÉVOLES INVESTIS DANS LES ACTIVITÉS

248 bénévoles
sont impliqués dans
l'animation d'activités

+ de 40%
d'augmentation
du nombre de bénévoles

10 848 heures
de bénévolat au total

Ce type de bénévolat représente parfois une étape menant vers une implication dans le pilotage du centre social.

75% sont des bénévoles réguliers.

Les activités mobilisant particulièrement les bénévoles :

- l'accompagnement à la scolarité, l'animation d'ateliers informatique, linguistique, cuisine, apprentissage de la langue française, échanges de savoirs, Alphabétisation-Insertion-Citoyenneté, ...
- l'animation d'activités familiales (actions REAAP, encadrement de sorties et événementiels, ludothèque, ...)

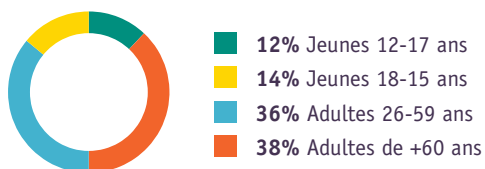
38 bénévoles ont été formés
(4 centres concernés), principalement sur 2 thèmes :
Clas et alphabétisation, méthodologie de projet et d'animation.



Gratiféria au centre social La Ruche

Dans l'idée de favoriser les échanges au sens large, un groupe de femmes s'est mobilisé pour proposer 3 journées autour d'un troc d'objets divers et de vêtements, suivi d'un repas partagé et d'une animation musicale.

Âge des bénévoles



L'implication des jeunes tend à augmenter, même si les 3/4 des bénévoles ont plus de 25 ans.

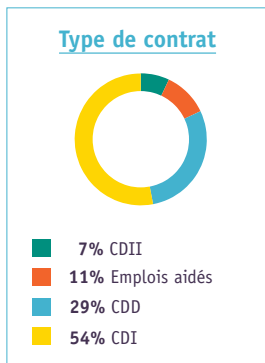
DES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES

201 salariés

Entre 5 et 57 salariés par centre (*salariés permanents et temporaires*)

83,4 ETP

10,4 ETP en moyenne par centre social



La moitié des salariés est en CDI.

Pour les autres :

- près d'un tiers de CDD,
- des emplois aidés, dont CUI-CAE, Contrat d'avenir, Adultes relais.
- 19 stagiaires accueillis,
- aucun service civique.

La stabilité des équipes est essentielle pour garantir une continuité dans la mise en œuvre du projet social de chaque centre.

Des ressources plurielles pour l'animation du projet :

LA DIRECTION

11,1 ETP en moyenne
(14% du total)

Les directeurs sont titulaires d'un diplôme de niveau I ou II. 6 d'entre eux ont un adjoint.

LE PERSONNEL D'ACCUEIL ET ADMINISTRATIF

21,3 ETP en moyenne
(26% du total)

- **11,7 ETP** agent d'accueil (*titulaires d'un diplôme au moins de niveau IV*)
- **6,6 ETP** secrétaire/administration
- **3 ETP** comptable

DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

7,7 ETP en moyenne
(9% du total)

DES RÉFÉRENTS DE SECTEURS D'ACTIVITÉ

18,3 ETP en moyenne
(23% du total)

- **8 ETP** référents familles (*titulaires d'un diplôme au moins de niveau III*)
- **10,3 ETP** référents jeunesse (*titulaires d'un diplôme de niveaux II à IV*)

LES ANIMATEURS

20 ETP en moyenne
(24 % du total)

- **2 ETP** animateurs petite enfance
- **18 ETP** autres animateurs

LES AGENTS D'ENTRETIEN/ MAINTENANCE

3,5 ETP en moyenne
(4 % du total)

27 salariés et 3 directeurs ont suivi une formation : *Formations technique d'animation, Bafa, Moniteur éducateur, lien parent-enfant, environnement social de l'adolescent, prévention de la radicalisation, laïcité, sécurité/sûreté, surveillant de baignade, gestion du stress, comptabilité, informatique, logiciels, ...*

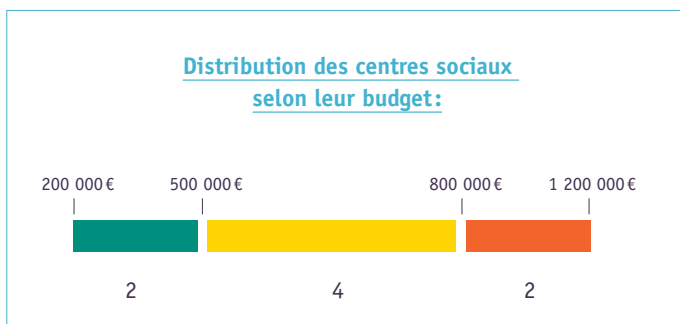
LES MOYENS FINANCIERS

LES BUDGETS

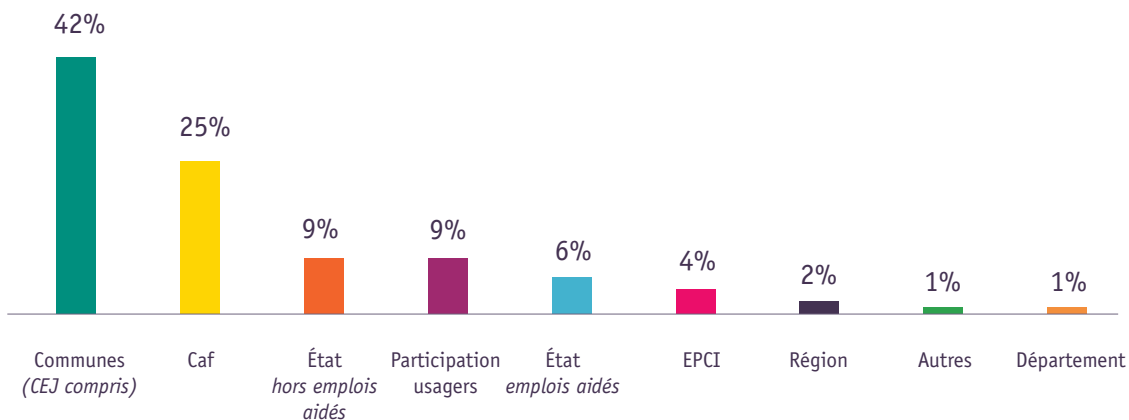
5 443 292 €
de budget cumulé

680 411 €
de budget moyen

408 814 €
de masse salariale moyenne,
soit 60 % du budget moyen



LES FINANCEURS



- Les 3 financeurs les plus importants sont les communes (CEJ compris), la Caf et l'État (subventions + aide à l'emploi).

- La contribution financière des habitants reste importante.

Autres: MSA, REAAP, Fondation SNCF.

ALPES-MARITIMES : LISTE DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

CANNES	Centre social/MJC Ranguin	Chemin de la Frayere 06150 Cannes La Bocca	<i>MJC Ranguin</i>
CARROS	Centre social La Passerelle	15 bis rue du Bosquet 06510 Carros	<i>Association PARI MIX'CITE</i>
COARAZE	Espace de vie sociale de l'APEEC	67 route du Col Saint Roch 06390 Coaraze	<i>Association APEEC</i>
DRAP	Espace de vie sociale de l'Omjcl	Montée du Moulin 06340 Drap	<i>Office Municipal de la jeunesse de la culture et de Loisirs</i>
GRASSE	Centre social d'Harjes	18, rue de l'oratoire 06130 Grasse	<i>Association HARJES</i>
GUILLAUMES	Centre Social L'Epi	Place de Provence 06470 Guillaumes	<i>UFCV</i>
NICE	Centre social La Ruche	5, rue Trachel 06000 Nice	<i>Association La Semeuse</i>
NICE ARIANE	Centre social Le Village	Jardin Lécuyer Av Emile Ripert 06300 Nice	<i>CCAS de la Ville de Nice</i>
NICE LAS PLANAS	Espace de vie sociale de Las Planas	84, boulevard Henri Sappia 06100 Nice	<i>Association GALICE</i>
NICE LES LISERONS	Espace de vie sociale des Liserons	326, route de Turin 06300 Nice	<i>Association GALICE</i>
NICE – PASTEUR – BON VOYAGE	Espace de vie sociale de PAJE	1, voie romaine 06000 Nice	<i>Association PAJE</i>
NICE ROQUEBILLIÈRE	Espace de vie sociale St Charles-Roquebillière	34, bld Louis Braille 06300 Nice	<i>Association EPILOGUE</i>
NICE – VALLON DES FLEURS	Espace de vie sociale Espace Famille	103, avenue Henri Dunant 06100 Nice	<i>Association GALICE</i>
NICE VIEILLE VILLE	Espace de vie sociale de La Semeuse	17, rue de la Condamine 06000 Nice	<i>Association La Semeuse</i>
SAINT AUBAN	Espace de vie sociale du Haut pays grassois	18, rue de l'oratoire 06130 Grasse	<i>Association HARJES</i>
SAINT LAURENT DU VAR	Centre social de l'AGASC	475, contre-allée Georges Pompidou 06700 Saint-Laurent-Du-Var	<i>Association A.G.A.S.C.</i>
VALBONNE	Centre social l'Escale	Place Méjane 06560 Valbonne	<i>Association Espace Culture et Citoyenneté</i>
VALLAURIS	Espace de vie sociale des Hauts de Vallauris	Avenue Henri Pourtalet Bat B7 06220 Vallauris	<i>Apprentis d'auteil</i>
VENCE	Maison de la vie vençoise	51, avenue des Alliés 06140 Vence	<i>Association I.S.I/Montjoye</i>

PROJET SENACS ET COORDONNÉES

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) – Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet: www.senacs.fr

COORDONNÉES:

Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes
06175 NICE Cedex 2

Lexique

ALSH	Accueil de loisirs sans hébergement	Etp	Équivalent temps plein
CARSAT	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	HG	halte-garderie
Cdad	Conseil départemental de l'accès au droit	Laep	Lieu d'accueil enfants-parents
CEJ	Contrat Enfance-Jeunesse	Msap	Maison de services au public
Cidff	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	NPNRU	Nouveau programme national de renouvellement urbain
Clas	Contrat local d'accompagnement à la scolarité	RAM	Relais assistants maternels
Clic	Centre local d'information et de coordination (dédié aux personnes âgées)	Reaap	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Eaje	Établissement d'accueil du jeune enfant		

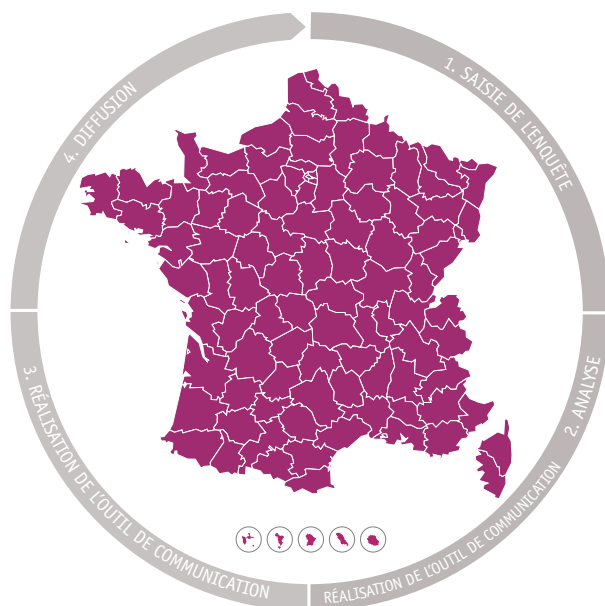
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

2 237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2017

■ territoires
concernés
par l'enquête



ENQUÊTE 2018

DONNÉES
2017

2 065

CENTRES SOLLICITÉS

1 830

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX

+ DE **55 500**
SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **110 000**
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON
PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **58 000**
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE /PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE
SOCIAL

Création et mise en page : Urbanitude

Illustrations : Mathieu Surrel

Achevé d'imprimer en novembre 2018

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

